

Après la tentative d'évasion, retour à la réalité!!!

Suite au procès JIRS de juillet 2021, durant lequel les agents du Prej de Nancy se sont retrouvés avec une moyenne de 14 agents pour 11 détenus, nous avons alerté verbalement l'ARPEJ de Strasbourg sur le ras de bol et le manque de considération ressentis par les agents.

Celui-ci nous avait alors indiqué que les directives de la DISP étaient de faire les missions « **COÛTE QUE COÛTE** », mais que le professionnalisme des agents seraient reconnus matériellement...

A ce jour et sauf erreur de notre part, il n'en est rien !!!

Aujourd'hui encore, L'ARPEJ (et/ou l'administration ??) a montré qu'il a un flagrant mépris pour la sécurité de ses agents.

En effet, cette semaine a lieu à Nancy un procès JIRS pour une affaire importante de trafic de stupéfiants, comprenant 9 détenus qui proviennent tous de Colmar.

Chacun sait que lors de ces procès la tension est à son comble. Aussi, pour ce procès L'ARPEJ nous avait promis que les agents du PREJ de Nancy seraient affectés uniquement sur ce procès et sur les Assises, de sorte qu'ils soient en nombres suffisants et qu'ils puissent gérer de façon continue et efficiente, la montée en pression des protagonistes.

Une fois de plus l'ARPEJ n'a pas tenu sa parole et mieux encore, il s'est contenté de dépouiller les équipages présents, pour les placés sur d'autres missions.

Certains agents se retrouvant même à faire des missions qui n'étaient pas prévues et à l'issue de celles-ci, à venir renforcer leur collègue au détriment de leur fatigue !!

Nous tenons à rappeler ici que le PREJ de Nancy est le seul à tenir des sessions JIRS sur la DISP Grand-Est, ce qui induit de longues missions où le besoin d'effectifs est important.

En parallèle, de ce procès JIRS, une tentative d'évasion a eu lieu à la Cour d'Assises de Meurthe et Moselle. Celle-ci a été mis à mal grâce au professionnalisme et au sang-froid de nos collègues, que nous tenons une nouvelle fois à féliciter (*gageons que l'administration en fera autant*).

Heureusement aucun blessé n'est à déplorer, mais qu'en aurait-il été si l'Arpej avait décidé de dépouiller l'équipage, comme il le fait actuellement sur ce procès JIRS ?

*La **CGT Pénitentiaire** demande fermement à l'ARPEJ et surtout à l'administration de revoir ses priorités et de faire passer la sécurité de ses agents avant tout !*

*Pour la **CGT Pénitentiaire**, ce n'est pas sur le nombre de missions à effectuées qu'il faut s'attarder, mais sur le nombre d'agents mis en place pour en garantir la sécurité.*

Si l'administration n'a pas suffisamment d'agents pour effectuer les missions qui lui sont dévolues, peut-être est-il temps de revaloriser convenablement une profession en souffrance et qui a un manque récurrent de personnel à tout niveau, pour en améliorer la capacité à recruter !!!

*Mais quoiqu'il en soit, pour la **CGT Pénitentiaire**, le manque de personnel ne doit pas conduire à l'insécurité, voire à la mise en danger des agents !!*

Stop aux missions au rabais !!!

La CGT Pénitentiaire Grand'Est